

## **COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU 23 AVRIL 2008** **À la Maison Régionale des Sports de Lorraine à TOMBLAINE à 19H**

**Présents** : Françoise LAPICQUE - Michèle LEONARD (retard) – Olivia LOURACO - Claude BERNARDIN - Pierre CLEMENT - Jean-Marie DEPARDIEU - Fernand DIEBLING - Hubert FOISSEY - Patrick FORRETT - Frédéric GIARDI - Didier LAMM - Philippe LEONI.

**Excusés** : Paul BILLANT - Tony BOURRIER - Franck SIGWALT.

**Absents** : Jenny FLABBEE - Sylvie GAROT - Didier REMLE

Assiste également à la réunion : Marie-France THILL, assistant associatif départemental.

En ouvrant la séance, le Président Patrick FORRETT remercie les présents et présente les excuses des absents.

### **Approbation du dernier compte-rendu du Comité Directeur**

Le compte rendu du dernier Comité Directeur a été adressé par voie électronique.

Aucune remarque n'étant effectuée, le compte-rendu du Comité Directeur du 13 février 2008 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

### **Informations du Président**

. Le président nous rappelle le décès de Jean-Luc LEMINEUR, du club de Seichamps, survenu lors d'une compétition par équipe. Après avoir contacté les présidents des équipes sur place le soir là, il leur a proposé un accompagnement psychologique pour les joueurs des équipes présents.

. Il nous fait part du décès de Madame ALLARY, épouse de Jean, membre du comité directeur de la LLTT

. Il annonce l'inauguration de la salle Jean Méline le 3 mai prochain à Blainville, et propose de donner son nom à la coupe CD. Cette proposition est validée par le Comité.

### **Point sur les licences**

Françoise LAPICQUE donne l'état actuel des licences de Meurthe et Moselle, qui montre une diminution de 123 licences traditionnelles par rapport à la saison précédente. L'analyse comparative par club est présentée : un grand nombre de licences promotionnelles sera réalisé avant la fin de saison, car correspondant à l'accueil de scolaires, laissant envisager d'atteindre le chiffre global de la saison précédente.

Le président rappelle que le CD s'était engagé à aider la prise de licences des poussins, benjamins et minimes : un formulaire sera mis sur le site à disposition des clubs pour la demande de cette aide, qui devra être accordée avant le 30 juin, pour être imputée sur l'exercice comptable actuel.

Il annonce que le compte-rendu d'un dernier comité fédéral évoque la possibilité de prise directe de licence par les clubs, et s'interroge sur les modalités pratiques.

### **Point sur les commissions**

. Technique :

- Didier LAMM décrit les bons résultats des Meurthe et Mosellans aux championnats de France des régions et au Top de Zone de Détection (6 podiums dont 2 titres)

- Plusieurs stages ont été organisés, féminin adultes (12 avril) et jeunes (16 avril), pour tous les 23 et 24 avril, regroupement du GDD le 17 avril

- Les Inter-CD auront lieu à Nevers le 31 mai et 1er juin. Le CD54 présentera deux équipes. Didier LAMM donne la composition de ces équipes, qui a été établie par le comité de sélection, selon des critères faisant appel à la participation au critérium fédéral, aux résultats et à l'attitude en sélection. Différents aspects matériels de ce déplacement sont discutés et les modalités pratiques en sont arrêtées : le déplacement se fera en bus la veille, et il sera proposé à un autre CD lorrain de participer à ce déplacement. Patrick FORRETT se charge de la proposition. La responsabilité de la délégation du CD sur cette épreuve sera proposée à Franck SIGWALT, à défaut Patrick FORRETT essaiera de se libérer.

. Commission des jeunes : Olivia LOURACO présente l'état d'avancement du projet en cours : la création d'un blog Internet consacré à toutes les féminines du CD54 : il se nomme « les coping » : il va être annoncé sur le site du CD : <http://lescoping.over-blog.com>

. Arbitrage :

Il a été rappelé aux clubs évoluant en D1 la nécessité d'avoir un JA1 licencié dans le club lors des compétitions par équipes ; les dates des prochaines formations ont été précisées pour la mise en conformité.

Trois candidats meurthe et mosellans se sont présentés à une formation JA3 : Jean Marie DEPARDEU, Frédéric GIARDI et Philippe LEONI. Le président propose une aide correspondant à la moitié du tarif de l'inscription, soit 3 X (135 / 2) euros = 202,50 euros. Cette aide est acceptée.

. Corpo : Le constat d'échec du championnat corpo pour cette saison conduit le président à proposer le remboursement de l'affiliation corpo, demandé par le CNRS

. Sportive :

Claude BERNARDIN évoque les dernières compétitions départementales, qui se sont bien déroulées. Une réunion de la commission aura lieu après celle de la sportive régionale, pour régler les différents litiges et réfléchir sur le calendrier de la prochaine saison. Il est impératif que les décisions soient prises dans des délais raisonnables et que les clubs concernés soient informés de l'évolution des procédures.

Concernant les finales des coupes CD, aucune salle n'étant disponible à la date initialement prévue (31 mai), Fernand DIEBLING contactera les responsables du centre de sports de Pont-à-Mousson pour voir s'il serait possible d'organiser cette épreuve le samedi 7 juin 08, veille de la compétition de doubles. (confirmation de cette demande depuis)

### **Site internet du CD54TT**

Les problèmes liés au site actuel n'ayant pas été résolus, Patrick FORRETT annonce qu'il a demandé au webmaster de la Ligue de remettre en état le site du CD.

### **Divers**

. Patrick FORRETT propose de porter l'indemnité kilométrique à 0,30 euros au 1<sup>er</sup> septembre ; proposition acceptée

. La prochaine réunion du comité directeur du CD54 aura lieu le mercredi 11 juin 2008 à 19 h à la Maison des sports à Tomblaine pour entériner les résultats sportifs et les règlements 2008. La dernière de la saison aura lieu le 12 juillet, pour arrêter les comptes de cet exercice et préparer l'assemblée générale.

. La date de l'Assemblée Générale est fixée au vendredi 12 septembre. Elle sera électorale et il conviendra tout particulièrement de tenir compte de la nouvelle disposition prévue par les statuts concernant le nombre de féminines au sein du comité directeur ; celui-ci doit être proportionnel au nombre de féminines licenciées éligibles.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 21h30.

Patrick FORRETT  
Président

Françoise LAPICQUE  
Secrétaire de séance